

LA LETTRE AMBÉSIENNE

Lettre d'information du Maire - novembre 2024 - n°5

Le mot du Maire

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, la plus grande incertitude financière règne au sommet de l'Etat. Le discours de politique générale du Premier ministre, annonçant un effort national de 60 milliards d'euros et une baisse des dotations aux collectivités territoriales de 5 milliards, impactera le quotidien de tous les Français. Les propos choquants tenus par l'ancien ministre de l'Économie, mettant en cause les collectivités dans le déficit abyssal de l'Etat, génèrent amertume et colère auprès de tous les élus, de toute étiquette politique confondue.

Les collectivités ne sont pas en déficit. Contrairement à l'Etat, elles sont soumises à « la règle d'or » qui leur interdit de voter un budget en déséquilibre.

De nombreuses questions restent en suspens quant aux moyens qui nous seront alloués cette année et les suivantes. Une certitude en revanche : l'Etat continuera à transférer ses services sans compensation financière suffisante, comme l'ont déjà été l'agence postale ou le dispositif de recueil (cartes d'identité, passeports...). Pour financer l'action publique locale et équilibrer leurs budgets, les collectivités locales ont recours à différentes recettes : impôts locaux, dotations et subventions, emprunt, revenus issus du domaine et des services de la collectivité. Du fait de la baisse drastique des dotations annoncées, Ambès n'échappera pas à une indispensable rigueur.

Le plan de financement relatif à la réhabilitation énergétique de l'école élémentaire, voté le 13 novembre dernier, a été établi avec des prévisions de recettes d'avant ces brutales déclarations. Il conviendra très certainement de le réévaluer à l'aune des annonces à venir et probablement par un emprunt plus important que prévu ; la commune n'étant pas endettée.

Les élus et les services municipaux œuvrent donc à la préparation du prochain budget dans un contexte très peu favorable. Néanmoins, les tarifs des services municipaux resteront inchangés pour une même qualité de services rendus à notre population.

L'ensemble du Conseil municipal et moi-même vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et espérons vous retrouver en bonne santé en 2025.

Fidèlement vôtre
Gilbert DODOGARAY
Maire et Conseiller Métropolitain



Le dossier de réhabilitation de l'école élémentaire avance !

Comme vous le savez, la municipalité a fait de l'école son cheval de bataille. Après avoir obtenu l'ouverture d'une 6^{ème} classe à l'école maternelle et la décharge à plein temps de la directrice de l'école élémentaire, la réhabilitation énergétique de l'école Jacques BREL est le projet phare de cette (demi) mandature ! Le 13 novembre dernier, le maître d'œuvre de l'opération, ANA Ingénierie, est venu présenter la phase avant-projet définitif (APD) de cet ambitieux dossier. D'un montant prévisionnel de plus de 1,750 millions d'euros HT, ce projet répondra au décret tertiaire, comme le montre les premières estimations de l'ordre de - 69% de consommations d'énergie.

En termes de calendrier, si les marchés de travaux s'avèrent tous fructueux, le démarrage du chantier est programmé fin mars – début avril. En amont, très certainement durant les vacances de février, des espaces modulaires adaptés seront installés dans la cour d'école. Sans retard dans les travaux, la livraison de cet équipement, répondant aux défis climatiques et à l'indispensable confort dont doivent bénéficier enseignants et élèves, aura lieu à la fin de l'été prochain.

L'avenir du patrimoine communal à l'étude !

La dernière lettre ambésienne s'en faisait déjà l'écho : la municipalité entreprend un gros travail quant à son important et vieillissant patrimoine communal.

Du côté de l'ancienne Gendarmerie, l'étude architecturale portée par Bordeaux Métropole sera rendue à la commune au mois de février 2025. En attendant, afin d'éviter que les logements ne se dégradent ou qu'ils fassent l'objet d'occupation illicite ou de vols, des menus travaux seront très vite entrepris pour une mise à la location de 4 des 6 appartements début d'année prochaine. Cela répondra, par ailleurs, à une demande croissante de logements sur notre territoire. À ce propos, la société ID&AL Groupe présentera très prochainement au conseil municipal son opération immobilière visant à construire une quarantaine de logements intergénérationnels en lieu et place des anciens garages DECOUT.

Par manque d'anticipation et de maintenance suivie, tout au long des dix ou vingt dernières années, un grand nombre d'équipements de la ville se trouvent aujourd'hui dans un état critique : gymnase, piscine, tribunes du stade de football, Lumen, ... auxquels nous pouvons ajouter le logement du Presbytère.

Face aux nombreux et nécessaires travaux que cela nécessite, un plan pluriannuel d'investissement devra être établi en 2025 afin de phaser les rénovations et améliorations à entreprendre pour la sécurité et le confort de toutes et tous.



Convivialité et artisanat local pour le marché de Noël d'Ambès

L'esprit de Noël s'installe le dimanche 01 décembre 2024 sur la commune d'Ambès. Rendez-vous au gymnase et dans la salle Gérard Casanova pour découvrir le traditionnel Marché de Noël de la ville !

Organisée par les associations API, le Club de l'Amitié et SCALA, cette nouvelle édition marque le début des festivités du mois de décembre et promet d'être riche en surprises. Les animations proposées seront gratuites et immergeront les petits et les grands dans l'ambiance de Noël.

Le centre-bourg d'Ambès dévoilera toute sa magie et sa féerie grâce aux commerçants, artisans et créateurs présents sur place qui vous proposeront une variété de produits locaux.

Au programme :

10h : dégustation d'huîtres et saucisses !

Puis tout au long de la journée : balades à poneys, pêche à la ligne, tombola, salon de thé, restauration et passage incontournable du Père Noël.



2023-2024

Ambès

683 arbres plantés

431 Arbustes

52 Arbres isolés

200 arbres jeunes plants

Contributeurs

BM et Mairie
483 arbres

Habitants
200 arbres

L'Arbre en Fête : distribution de plants dans votre commune

Après l'arbre nourricier en 2023, c'est au tour des arbres pollinisateurs d'être à l'affiche pour l'édition 2024 ! Cette action s'inscrit dans l'opération « **Plantons 1 million d'arbres** » de Bordeaux Métropole. En participant à L'Arbre en fête, en plantant des arbres sur le territoire, vous prenez part à l'opération de végétalisation de grande envergure, qui a pour objectif la plantation d'1 million d'arbres sur le territoire métropolitain en 10 ans.

> Cette année, 250 plants d'arbres seront offerts aux Ambésiens le samedi 07 décembre 2024 de 9h à 12h aux Ateliers Municipaux (rue Jean Jaurès).

POST !T : un concert électro festif et participatif !

Le collectif **Les Créants** débarque avec leur spectacle **POST !T** à l'Espace des 2 Rives d'Ambès le vendredi 13 décembre à 20h !

POST !T n'est pas simplement un groupe d'improvisation musicale, c'est un concert théâtralisé participatif. Dès l'arrivée, le public est invité à rédiger et afficher des messages de toutes sortes : annonces, avis de recherche, poèmes, etc. Le groupe prend un des messages du public et crée une chanson en direct. Le concert est un mélange d'improvisations musicales, d'interactions avec le public et d'événements spontanés, rendant chaque représentation unique.

> Entrée payante : 6€ - tout public



SAVE THE DATE

Spectacle de Noël du Pôle Enfance Jeunesse

Comme tous les ans, le Pôle Enfance Jeunesse d'Ambès organise son spectacle de Noël. Pour cette nouvelle édition, 88 enfants âgés de 3 à 17 ans sont attendus sur scène. Vous plongerez dans un monde où des jumeaux séparés à la naissance, réussissent à rentrer en contact par le biais de leurs rêves et cauchemars...

Rendez-vous le **jeudi 18 décembre** à l'Espace des 2 Rives à partir de 19h. Le spectacle est ouvert à tous, gratuit et sans réservation.

Cérémonie des vœux à la population

Afin de célébrer ensemble le passage à la nouvelle année, tous les Ambésiennes et Ambésiens sont invités à venir partager un moment de convivialité. L'occasion de mettre en avant le travail réalisé par les services de la ville, les temps forts de 2024 mais aussi d'évoquer les futurs projets pour l'année à venir. Cet événement annuel représente un moment privilégié entre les élus et les habitants. Il sera suivi d'un verre de l'amitié accompagné de galettes et frangipanes.

Rendez-vous le **jeudi 16 janvier** à l'Espace des 2 Rives à partir de 18h30. La cérémonie est ouverte à tous, gratuite et sans réservation.